Inondations à Cookshire-Eaton

Des résidences démolies

par Fay POIRIER

T'est avec émotion que des résidents de la rue Eaton à Cookshire-Eaton assistaient à la démolition de leur maison. Aux prises avec plusieurs travaux en raison des nombreux débordements de la rivière Eaton, les citoyens ont dû se retourner vers la Sécurité publique pour une évacuation. Clémence Lapierre et

son mari habitaient la résidence depuis plus de sept ans lorsqu'ils ont dû se rendre à l'évidence que malgré tous les travaux effectués au fil des ans, la maison perdait de la valeur. La dernière inondation, « ça été le point final, c'était trop. On se faisait réveiller la nuit, il fallait évacuer. Un moment J'ai perdu des biens, c'est donné, ça devient lourd », affirme-t-elle avec émotion, en faisant référence à la tempête du 1er novembre 2019. Elle explique s'être retrouvée avec plus de trois pieds d'eau devant sa maison. « Dans les dernières, on a eu jusqu'à sept pieds d'eau dans la cave. La maison s'est affaissée un peu, alors là, on a fait affaire avec la Sécurité publique parce qu'on avait beaucoup trop de dommages pour qu'elle soit rénovée », ajoute-telle. Depuis leur arrivée, les propriétaires avaient investi près de 50 000 \$ et refait la maison à neuf. « Ça fait quelque chose. Il y en a eu du plaisir ici, des heures et des heures de plaisir.



Clémence Lapierre s'est résignée à voir sa résidence disparaître sous ses yeux.

incroyable, des souvenirs. Je ne regardais plus, ça partait par trailer », lance Mme Lapierre.

Elle n'est pas la seule à voir sa maison disparaître. C'est quatre résidences, possiblement cinq, qui devaient être démolies. Pour Pierre Allard, la décision était douloureuse puisqu'il possédait la maison depuis à peine un an. Selon lui, il y avait trop de travaux à faire, la fondation était toute cassée. « Ça me fait de la peine parce que c'est une belle place, mais relever ça et refaire un solage, ça coûte trop cher. La municipalité ne veut pas nous donner de permis pour ça », explique-t-il. Lorsque M. Allard a acheté la maison,

les anciens propriétaires affirmaient n'avoir jamais eu d'inondations. « On savait qu'il y avait des travaux à faire dedans, mais c'est comme une boîte de Cracker Jack, quand tu démanches de quoi, il y a des surprises », ajoute-t-il.

Pour François L'Heureux et Anne-Marie Lamontagne, qui habitent un peu plus loin sur la rue, déménager n'est plus vraiment une option malgré l'ampleur des travaux qui se déroulent actuellement dans leur maison. Étant donné que ceux-ci étaient déjà entamés, leur demande à la Sécurité publique n'a pas été acceptée. Ils ont toutefois reçu un dédommagement d'environ 60 000 \$, mais ça ne couvre

« On avait pris des photos et montré à la ville que nos enfants risquaient de se noyer dedans », explique-t-elle démontrant à quel point c'était profond. M. L'Heureux est bien conscient des coûts reliés à sa maison, mais selon lui, personne ne voudrait acheter une maison avec autant de risques. « Je suis pas mal certain que d'ici 20-25 ans, c'est la rivière qui va passer. La maison va tomber par elle-même un jour ou l'autre. Quand j'ai creusé, la rivière sortait par en dessous, c'est pour ça que je n'ai pas été capable de mettre une fondation. Il a fallu que je mette des pieux. pas les coûts déboursés. Il y en a 56 en dessous de M. L'Heureux habite la résicette maison, à 15 pieds de dence familiale depuis près creux pour aller chercher du de 40 ans et des inondations, solide », explique-t-il. Comme la mairesse de ce n'est pas notre objectif

ment devant la maison que

ça en devenait dangereux.

décide du montant à remettre selon l'évaluation municipale et de la valeur des travaux à faire si elle est remise en état. Puisqu'un montant maximal de 255 000 \$ peut être donné pour une maison unifamiliale, certains résidents se retrouvent perdants. Mme Lapierre, de son côté, se dit satisfaite du montant reçu. « Je ne l'aurais jamais vendue à ce prix-là », affirme-t-elle. Une fois la décision prise, le terrain est vendu à la municipalité pour une somme symbolique. Si reconstruire des bâtiments n'est pas vraiment envisageable, Mme Lapointe projette l'idée d'une prolongation du parc près de la salle Guy-Veilleux. Elle tient toutefois à rassurer, elle ne force personne à quitter. « Les gens qui sont là, on ne peut pas leur dire de partir,



C'est avec regret que certains propriétaires se sont résignés à faire démolir leur résidence.

ont acheté, il y a 11 ans, les propriétaires ont investi plus de 150 000 \$. Ils ont entre autres remonté la fondation bien au-dessus du seuil d'inondation et fait remonter le terrain de près d'un pied. Selon Mme Lamontagne, l'eau s'accumulait telle-

il en a connu. Depuis qu'ils

Cookshire-Eaton, Sylvie Lapointe, le mentionne, les inondations ne sont plus aux cinq ans, mais presque chaque année. Les citoyens commencent de plus en plus à faire des demandes à la Sécurité publique. C'est donc le gouvernement qui

non plus. Chaque résident qui demeure là, c'est à eux de faire leur demande à la Sécurité publique pour faire un déménagement », explique-t-elle. C'est le cœur brisé que les propriétaires concernés ont vu leur résidence réduite en miettes.



